

Diplôme national du Brevet Série Professionnelle Épreuve d'HGEMC Session Juin 2021

Introduction. Organisation matérielle dans les collèges, centres départementaux de correction.

Les 7 centres de corrections	
Collège Montaigne Périgueux (24)	Les conditions matérielles ont été globalement satisfaisantes. On peut mentionner l'absence en début de matinée de rafraîchissements et d'espace café pour les correcteurs (en raison de la situation sanitaire). A part ce petit désagrément vite corrigé, tout s'est bien déroulé. La cheffe de centre a été présente et a répondu à nos attentes. Élément marquant, les corrections de Français ont été terminées environ deux heures avant celles d'HGEMC en raison du nombre important des doubles corrections et d'un correcteur absent.
Collège Neruda Bègles (33 NW)	Très bien (une petite perte de temps le matin mais qui peut se comprendre compte tenu d'une situation nouvelle de centre d'examen au collège).
Collège Claudel Latresne (33 SE)	Accueil très convivial : eau fraîche, café et jus de fruits à volonté, ainsi que des fruits frais et des biscuits pendant les 2 jours de correction. 2 correcteurs ne sont pas revenus le vendredi, tous les autres sont restés pour aider les collègues de Lettres.
Collège Lonne Hagetmau (40)	Excellent accueil. Le personnel a été mis à l'entière disposition des correcteurs. Le secrétariat était organisé, compétent et efficace. 616 copies ont été corrigées par 8 correcteurs (Une moyenne de 77 copies par correcteur).
Collège Crochepierre Villeneuve/Lot (47)	Beaucoup d'autonomie : toutes les copies ont été distribuées le premier jour = preuve de confiance. La pause méridienne d'une heure et demie a été respectée. Café, bouteilles d'eau et viennoiseries à disposition deux fois par jour, ce qui était bienvenu.
Collège Clermont Pau (64 E)	Accueil convivial et bonne organisation.
Collège Barbusse Boucau (64 W)	Un accueil remarquable : tous les collègues correcteurs ont loué la disponibilité des personnels du collège et leur amabilité. Les conditions de correction ont été particulièrement agréables à cet égard. Le principal du collège a toujours été présent, désireux de nous faciliter le travail de correction et attentif à solutionner le moindre souci qui se posait.

	<p>Le nombre de 5 correcteurs et d'un correcteur-coordonnateur est suffisant pour corriger 346 copies en deux jours.</p> <p>Une surprise à noter : le correcteur des copies dites « basques » n'avait à corriger que ses 9 copies et il est ensuite reparti sans demander son reste. Taux de réussite particulièrement élevé : plus de 65% de copies dépassant le total 40/50 points. « <i>Les élèves basquophones sont-ils bien mieux préparés que les autres ?</i> »</p>
--	--

Je remercie vivement les coordonnateurs pour leur investissement sans faille dans cette mission : Cédric CONTIE (24), Bruno DECRIEM (40), Muriel GAULIN (64 E), Sandrine GOLFIER (33 SE), Katell PAILLART-TOURNEUR (47), Vincent SIMON (64 W) et Emmanuelle SPIESSE (33 NW).

Exercice 1 (20 points). Analyser et comprendre des documents-GEOGRAPHIE Thème – Dynamiques territoriales de la France contemporaine. <i>Document 1 : “Essayez la Nièvre”, la communication d’un département rural.</i> <i>Document 2 : Une affiche de la campagne de communication “Essayez la Nièvre”.</i>	
Points forts du sujet/ Réussites des candidats.	Points faibles du sujet/ Difficultés des candidats.
<p><u>Documents :</u></p> <p>Les documents ne présentaient pas de difficultés majeures. Ils ont été dans l'ensemble bien compris par les candidats.</p> <p><u>Questions</u></p> <p>L'exercice de géographie a été plutôt réussi par les candidats. Les notes sont souvent supérieures à 14/20, il n'a pas été rare de mettre plus de 18/20. Quelques copies atteignent même 20/20.</p>	<p>Longueur du premier document soulignée par plusieurs correcteurs dans tous les centres mais les candidats ne semblent pas avoir manqué de temps. L'affiche (document 2) n'est qu'illustrative. Il est dommage que le sujet de géographie n'invite pas à plus de réflexion notamment pour l'affiche qui n'est pas vraiment mise en relation avec le texte.</p> <p>Le texte en bas de l'affiche était en caractères trop petits même si plusieurs candidats avaient bénéficié de scripteurs ou de sujets agrandis.</p> <p>Une carte du département de la Nièvre eut été la bienvenue, ce qui aurait évité nombre d'erreurs (voir ci-dessous). Certes il était précisé qu'il s'agissait d'un département rural dans le titre du document 1 mais les élèves ne s'en sont pas rappelés.</p>

Q1 : La plupart des copies ont obtenu la totalité des points à cette question.

Q2 : Question plutôt bien réussie.

Q3 : Les éléments sont la plupart du temps relevés et insérés dans des phrases personnelles.

Q4 : La majorité des candidats a vu qu'il s'agissait d'une affiche promotionnelle. Les lieux et les personnes sont présents dans la plupart des compositions.

Q5 : Des candidats ne se sont pas contentés de dresser une liste (comme la question pouvait les y inviter) mais ont rédigé un petit paragraphe dans lequel ils sont venus incorporer des citations. Il n'a pas été rare de mettre la totalité des points à cette question.

Compétences

- Analyser et comprendre es documents :

- *Utiliser ses connaissances pour expliquer le document* :

Confusion entre l'auteur du document 1 (B. Duthion) ou S. Bénédict et l'acteur demandé dans le tableau.

Mot critère souvent incompris.

Certaines copies ne mentionnent qu'un critère. Quelques candidats semblent ne pas avoir compris le sens de la question (« *retombées positives* ») : on a pu voir apparaître ici parfois les atouts du département (calme, nature...).

Manque de rédaction ; ignorance de ce qu'est une description parfois ; réponses fantaisistes sur ce qu'est la Nièvre : un lac, un ruisseau, un fleuve, une personne (ex dans une copie : « ... *et la Nièvre regardait les poissons dans l'eau* ») ; ajout des prénoms du bas de l'affiche (Romain, Noémie, François pour désigner la famille) ; métaphore « *planter ses nouvelles racines au vert* » prise au pied de la lettre ; description des activités trop vague...

Parfois mauvaise compréhension des termes « *atouts* » et « *contraintes* ». Certains candidats n'ont pas toujours relevé trois contraintes et trois atouts. Les éléments relevés sont parfois très proches (*l'absence de réseau téléphonique et de connexion internet suffisante* a pu être considérée comme deux éléments distincts).

Les correcteurs ont été déçus car les exercices leur semblaient somme toute accessibles.

Il y a eu aussi un souci récurrent au niveau de la numérotation : un certain nombre de candidats se trompaient dans cette dernière confondant les chiffres des questions, les numéros des exercices, les documents.

Il semblerait plus simple de numéroter les questions de 1 à 12 plutôt que de reprendre la numérotation 1, 2... pour chaque exercice et de mettre des lettres différentes pour les documents car il y aurait moins d'erreurs.

Exercice 2. Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques et géographiques (20 points). HISTOIRE

Thème – L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)

Développement structuré en réponse à une question d'histoire.

Compétences : Mobiliser les caractéristiques des récits historiques et des descriptions employées en histoire.

Sous la forme d'un développement construit d'une quinzaine de lignes et en vous appuyant sur vos connaissances, décrivez le processus de l'extermination des Juifs et des Tziganes durant la Deuxième Guerre mondiale. (15 pts) :

Sujet classique, correspondant aux attendus. La plupart des candidats ont essayé de rédiger une réponse à la question.

Quelques rares copies révèlent des connaissances très précises : le terme de Shoah et les distinctions Juifs/Tziganes, camps de concentration/camps d'extermination le processus de ghettoïsation, le rôle des Einsatzgruppen dans la « Shoah par balles, le Zyklon B.

Les moyens mis en œuvre par les nazis constituent l'élément le plus convaincant des paragraphes.

Se repérer dans le temps en utilisant des repères historiques (*reporter un figuré sur une frise et lier image/événement*) :

L'attribution des images aux faits historiques était plutôt correcte.

Un nombre conséquent de copies sans réponse, impasse ?

Manque de structure du texte (idées écrites au fil de la plume sans respect de l'ordre chronologique).

Utilisation des mots-relais plus ou moins positive : certains candidats ont été aidés, d'autres semblent avoir voulu les placer à tout prix sans logique, d'autres encore les ont utilisés pour faire un texte entier donc très court.

Manque de contextualisation (peu de dates ou dates fausses – « en 1915, pendant la deuxième guerre mondiale » par exemple -, peu de noms propres sauf celui d'Hitler orthographié bizarrement : *Hitlair, Eclair...*). La Shoah, Auschwitz quasiment absents des copies.

Confusion avec le génocide arménien (soit les élèves parlaient du premier au lieu de celui des Juifs et des Tziganes soit ils les mélangeaient : les *marches dans le désert*).

Théâtralisation excessive à propos des chambres à gaz (Hitler emmène lui-même les Juifs et Tziganes en leur faisant croire qu'il s'agit de douches) et propos douteux (*blague sur les Juifs et les pizzas, racisme de ces derniers qui expliquerait l'action des soldats, volonté juive de détruire toutes les races du monde en commençant par eux-mêmes ?*) sans qu'on sache s'il s'agit de maladresse, d'inconscience ou d'idées plus nauséabondes. VOIR ANNEXE 3. Plusieurs correcteurs ont été consternés, face à cette méconnaissance dramatique, voire choqués et mal à l'aise.

La première consigne sur les dates a donné lieu à de mauvais résultats, y compris les dates de la première guerre mondiale (beaucoup de 1914/1945) ; les dates de l'appel du Général de Gaulle et du régime de Vichy étaient connues d'une poignée de candidats : l'appel était souvent crédité de deux dates éloignées dans

le temps comme 1940/1965, le régime de Vichy semble inconnu de nos élèves.
 Comme les dates étaient fausses, il était difficile pour les candidats de les placer correctement sur la frise sans compter que l'échelle de cette dernière de deux ans en deux ans ne leur a pas facilité la tâche.

Disproportion entre les notes de géographie et d'histoire étant donné l'absence de synthèse sur les Juifs et les Tziganes.

Exercice 3. Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points).

Droits de l'Homme et égalité hommes-femmes.

Document 1 – Extraits de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 (5 articles).

Document 2 – Affiche publiée par la Ligue des Droits de l'Homme à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2018.

Documents :

Les documents étaient clairs et ne présentaient pas de difficultés majeures.

Beaucoup de candidats ont répondu à la question 4 en s'appuyant sur le document 1 (rappel de la question 1 en géographie, manque d'attention car le document à analyser était marqué au-dessus de la question ?).
 Le fait qu'il était indiqué que la couleur dominante du document 2 était le bleu les a fait cogiter pas toujours à bon escient.

Questions :

Q1 : La plupart des candidats se sont appuyés sur le titre du document pour répondre à la question.

La présentation d'un document n'est pas toujours maîtrisée : beaucoup la confondent avec la description du contenu.

Q2 : Quasiment tous les candidats ont recopié des articles entiers (l'article 2 le plus souvent).

Un simple recopiage suffisait sans que les candidats manifestent leur compréhension.

Q3 : Les meilleures copies relèvent des extraits des documents pour caractériser l'égalité (notamment l'article 1^{er} et/ou l'article 6).

Souvent les candidats n'ont pas compris / n'ont pas su rédiger une définition. Beaucoup n'ont fait que recopier des extraits du texte 1. Beaucoup de tautologies : l'égalité, c'est quand on est tous égaux/pareils.

Q4 : La cause défendue par le document a souvent été bien identifiée.

Quelques candidats n'ont pas compris que la question portait sur le document 2 et ont complété le tableau à partir du document 1. Mauvaise compréhension des termes « nature » et « émetteur ».

Q5 (réponse à développer) :

Le slogan du document 2 est « Aujourd'hui, demain, au quotidien avançons vers l'égalité ». A l'aide des documents 1 et 2, expliquez en quelques lignes pourquoi il est nécessaire d'agir pour que l'égalité en droits s'applique autant aux femmes qu'aux hommes.

Quelques copies se sont tournées vers l'actualité, mentionnant notamment les violences dont sont victimes les femmes (évoquant, sans utiliser le terme, les féminicides).

Peu de citations des deux documents.

Des réponses très courtes voire absentes.

Des difficultés à identifier les causes de la nécessité d'agir pour que les femmes et les hommes soient égaux.

Beaucoup d'exemples mais qui n'étaient pas introduits par une phrase expliquant leur pertinence.

Beaucoup de lieux communs, (« *parce que c'est important* »).

Très peu donnent de véritables raisons ou des réponses très floues. Très rares sont les copies à présenter un exemple concret, une situation pratique. Parmi celles proposées, l'inégalité homme/femme face aux salaires ou l'idée de plafond de verre pour l'accès des femmes à certains emplois.

Remarques générales :

L'épreuve a été jugée intéressante dans son ensemble, bien dosée et finalement assez justement équilibrée au regard du niveau 3 de compétence attendue du cycle 4 du socle commun. Les correcteurs ont eu la sensation globale que le travail réalisé en cours durant l'année avait servi « à quelque chose » et que l'épreuve était « lisible » pour les candidats....

Les sujets ont donc paru accessibles aux correcteurs. Le barème a été parfois jugé trop accommodant. Certains collègues regrettent qu'on ne propose pas aux candidats un petit travail de localisation géographique ou davantage de repères historiques à placer.

Ce qui inquiète le plus, ce sont les difficultés de beaucoup de candidats sur la forme avant même de parler du fond. Beaucoup d'entre eux n'ont pas atteint le niveau de langue requis pour passer l'épreuve. (Candidats SEGPA, de l'option agricole en MFR, à besoins éducatifs particuliers ? Une analyse critériée des moyennes obtenues par statut de candidats serait opportune).

Surtout, les candidats et les candidates ne semblent pas avoir préparé les épreuves ponctuelles écrites. Nombre de copies ont été bâclées, avec des notes descendant jusqu'à 0,5 / 1 / 1,5 points sur 50... Plusieurs enseignants surveillants et la majorité des correcteurs nous disent des candidats désarmés face aux exigences de l'épreuve, qui n'avaient ni les ressources ni l'envie de composer... Est-ce l'impact des confinements (depuis l'année de quatrième) et de la crise sanitaire ? Cela représente-t-il une tendance nouvelle et durable liée à ce contexte social compliqué, à l'avenir incertain ?

Enfin, exercice 2, la méconnaissance des dates historiques et des faits tragiques du XX^e siècle interrogent vivement les enseignants à l'aune des tensions sociétales actuelles. Certaines expressions écrites sur les Juifs et les Tziganes dans des copies officielles d'examen interpellent dans le contexte actuel sans que l'on puisse dire si c'est un épiphénomène ou si ce sont des préjugés tendance sur le long terme avec le franchissement d'une ligne rouge. **L'avenir le dira qui ne laisse pas d'inquiéter les éducateurs que nous sommes.**

ANNEXE 1

DNB SERIE PRO – SESSION 2021 RÉPARTITION DES CANDIDATS PAR ZAP ET STATUT

ZAP	STATUTS	SCOLAIRES			INDIV.	TOTAL	SERIE Gale
		3° PM	AGRI	COLL			
Périgueux		43	0	92	34	169	1008
Nord Dordogne		29	51	24	11	115	474
Est Dordogne		23	42	35	1	101	752
Bergerac		31	101	61	18	211	955
Ouest Dordogne		24	41	24	4	93	653
TOTAL 24		150	235	236	68	689	3842
Arcachon		35	0	54	12	101	1825
Blaye		38	67	56	23	184	1197
Bordeaux NE		0	0	66	19	85	2246
Bordeaux NO		98	8	35	31	172	1410
Bordeaux rive droite		55	41	134	7	237	2548
Bordeaux Sud		26	0	78	21	125	1719
Médoc		31	38	23	0	92	1056
Talence		0	0	50	3	53	1676
Mérignac-Pessac		41	0	44	5	90	1464
Sud Gironde		86	32	102	5	225	1349
Libourne		65	50	87	1	203	1826
TOTAL 33		475	236	729	127	1567	18316
Aire/Adour Mont-de-Marsan		108	45	69	34	256	1545
Dax		105	101	67	18	291	2259
Parentis-Morcenx		35	13	16	5	69	651
TOTAL 40		248	159	152	57	616	4455
Agen		47	0	63	13	123	1226
Marmande-Nérac		69	94	35	40	238	1313
Villeneuve/Lot-Fumel		72	66	37	32	207	971
TOTAL 47		188	160	135	85	568	3506
Pau-Nay		94	36	163	18	311	2790
Gaves		50	87	56	21	214	1179
Nives et Saison		11	44	25	1	81	436
Nives et Adour		118	34	75	38	265	2938
TOTAL 64		273	201	319	78	871	7343
TOTAL GENERAL		1334	991	1571	415	4311	37462

Source : DEC 7 Rectorat de Bordeaux/FB

La série professionnelle représente 11,3% du total des candidats et les candidats de « l'option agricole » (LEGTA et Maisons Familiales et Rurales), 23% du total de la série Pro.

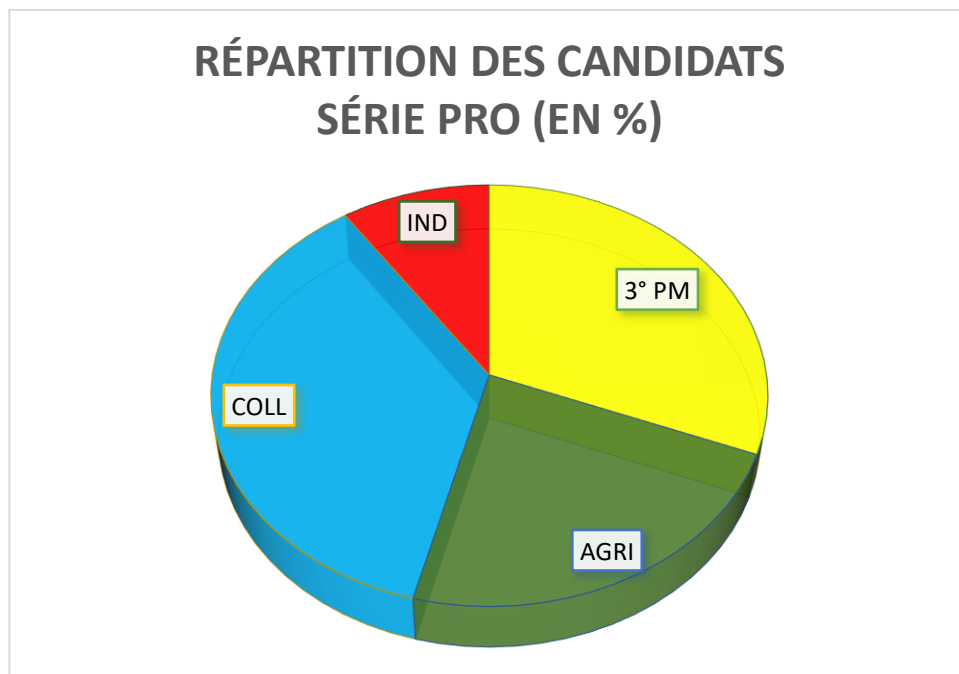
On note une proportion plus élevée dans certaines ZAP (Zones d'Animation Pédagogique) chiffres surlignés en **vert** sur le tableau ci-dessus (Bergerac, Nérac et Villeneuve sur Lot, les Landes) aux territoires essentiellement ruraux.

Il faut également signaler que les 3° Prépa-Métiers ne constituent que 31% du vivier des candidats de la série Pro. (Voir annexe 2 - diagramme circulaire ci-dessous).

Les candidats de collège sont essentiellement ceux issus des SEGPA ainsi que ceux qui ont obtenu une dérogation pour passer la série Pro (élèves à besoin éducatif particulier et/ou en situation de handicap). Ils sont les plus nombreux (surlignés en **bleu**) sans surprise dans les concentrations urbaines (métropole bordelaise et chefs-lieux départementaux).

Les candidats individuels sont pour la plupart, des lycéens qui repassent le Brevet au terme de leur année de Seconde Pro ou de CAP1. (Problématique de leur préparation ?).

ANNEXE 2



Source : DEC 7 Rectorat de Bordeaux

ANNEXE 3 – Copies de candidats, partie HISTOIRE exercice 2 (3 extraits).

Extrait 1

11. Durant la deuxième guerre mondiale les Juifs et les Tziganes se faisaient
enterrer dans des camps de concentration. Ils étaient enfermés dans des
chambres à gaz par les Allemands de Hitler. Voilà d'où vient la blague
des Juifs et des pizzas « la différence entre un Juif et une pizza c'est que
la pizza elle toque pas à la fenêtre quand elle est dans le four ». Hitler et ses
hommes toque à la porte des Juifs pour les prendre et les déporter
dans les camps de concentration. C'est un crime contre
l'humanité ce qu'a fait Hitler.

Commentaire IEN :

Deux limites probablement inconscientes ont été franchies dans cette production écrite : la première concerne le décalage entre l'humour bas de gamme et l'expression libre d'une plaisanterie plus que douteuse dans une copie officielle d'examen. La seconde relève de l'absence complète de distance humaniste entre l'énoncé dilettante de la blague et la réalité tragique des faits historiques. De quoi cette expression est-elle le symptôme à l'heure des débats sur les libertés d'expression et d'opinion, à l'aune de la défense de tels propos sur les réseaux sociaux depuis les sketches très médiatisés de certains « humoristes » ?

Extrait 2

Les Juifs et les Tziganes mourraient
dans des chambres à gaz. Les Juifs et les
Tziganes étaient raciste du coup les
soldats quand ils l'ont tué c'était
pour l'humanité.

Commentaire de l'IEN :

Quel que soit le profil de catégorie socio-professionnelle dont est issu(e) le ou la candidat(e), cette réponse de double inversion maligne de l'Histoire (les chambres à gaz justifiées par le racisme des Juifs et le crime **pour** l'humanité) témoigne à la fois d'une confusion du jugement et d'un préjugé raciste fréquent qui s'exprime là aussi sans aucune distance critique, évidemment au mépris de la plus élémentaire des réalités historiques... et des cours dispensés par les professeurs de Lettres-Histoire. L'antisémitisme demeure sous-jacent, même si on doit espérer une absence d'intentionnalité antisémite de la part du candidat.

Extrait 3

1) La deuxième guerre mondial a commencé en 1939. Des Juifs on voulu tuer tout une race humaine en commençant par et sais départé sur la France en sélectionnant les prisonnier. Il les maîté dans des camps de concentration et d'extermination. il les maîté encuit dans les chambre a gaz pour fair un génocide de crime contre l'humanité.

Commentaire de l'IEN :

L'expression écrite révèle là encore, une sévère méconnaissance du processus de la Shoah et des moyens industriels mis en œuvre par les SS (amalgame encore fréquent camps de concentration versus d'extermination...). On retrouve une altération profonde de la vérité historique, une des inversions malignes citées dans l'extrait 2 et une absence totale de maîtrise du lexique (génocide et crime contre l'humanité étant cités comme simple reprise des mots-relais de la consigne sans la moindre compréhension du champ sémantique que ces mots découvrent et de ce qu'ils désignent).

Les correcteurs ont raison de sortir ces copies du lot pendant les commissions départementales. Certaines d'entre elles ont fait l'objet d'un signalement au service gestionnaire du rectorat (DEC 7) avec tout mon soutien de responsable pédagogique, représentant d'une institution de la République française.

Ces expressions (encore ?) à la marge qui se lisent dans des copies d'examen, doivent-elles nous inquiéter ?

Je laisse aux lecteurs avertis et experts que vous êtes, le soin de répondre en soulignant en tout état de cause, la vigilance à garder présente à l'esprit dans nos actions, sans hésitation ni bienveillance déplacée.